AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LEGERE 2017-2020

Régate Promotionnelle inter séries dériveurs
Femme à la barre
Dimanche 03 juin 2018
Plan d'eau de la Gèmerie à Arnage
Club Nautique du Val de Sarthe
Grade *5 C*

1. REGLES

La régate sera régie par :

1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)

1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE

La régate est parrainée par la Banque Populaire Grand Ouest. La Commission Féminine de la FFV et la Ligue de Voile des Pays de la Loire.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à :

3.1.1 Tous les bateaux dériveurs en inter séries et les quillards de sport.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire sur le site http://cnvs.jimdo.com/ (un accusé de réception confirmera l'inscription) ou en complétant le formulaire joint à cnv.sarthe@free.fr au plus tard le 01 juin 2018.

3.3 Le bateau doit être obligatoirement barré par une femme, l'équipage peut être mixte.

- Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité
- une licence journalière pourra être délivrée au prix FFV de 14.00 € et la présentation d'un certificat médical portant la mention « apte à la pratique de la voile en compétition » de moins 1 an à la date de l'épreuve.

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : Pas de droit à payer.

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : 03 JUIN 2018 à partir de 9 h 00

5.2 Jauge et contrôles : sans objet.
5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1er signal d'avertissement	Classe(s)
03 juin 2018	*10 h 30*	Inter série dériveurs et Miniji

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16 h 30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :
- Disponible à l'inscription
- Affichage salle « La caravelle ».

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type triangles ou autres parcours construits adaptés au plan d'eau
7.2 L'emplacement de la zone de course : totalité du plan d'eau excepté zone de baignade.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour quillard, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.
9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.
(b) Quand 3 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
(c) Quand 6 +1 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.
9.3 Le système de classement est le suivant : *Système de Points a Minima de l'annexe A*
9.4 Il sera établi un classement : inter séries.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : Classement à la régate et un lot à chaque concurrente.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : cnv.sarthe@free.fr ou tél. : 0751671287 ou site http://cnvs.jimdo.com

ORGANISATION :

Président du club organisateur : Daniel CARTEREAU
Président du Comité de course : Daniel CARTEREAU
Coordinateur de la Régate : Caroline LAMOUREUX
Président du jury : sans objet.

BULLETIN d'INSCRIPTION

REGATE DERIVEURS et QUILLARD **Femme à la barre**

Date : **03 juin 2018**

Lieu : Plan d'eau de la Gèmerie à ARNAGE

Autorité Organisatrice : CLUB NAUTIQUE DU VAL DE SARTHE

N° de voile : **Classe** :

	BARREUR	**EQUIPIER 1**	
NOM			
PRENOM			
N° licence			
N° club			
Sexe			
Né(e) le			

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M autorise mon enfant à participer à la régate ci-dessus du 24 mars 2018 et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

,

Fait à ……..…… le ……. 2018

ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.
Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.
J'autorise le Club Nautique du Val de Sarthe à utiliser sur tous supports, les images qui pourraient être faites.,

Signature du barreur.
(Mention nécessaire : lu et approuvé)

Fait à ……., le …… 2018

Signature de l'équipier.
(Mention nécessaire : lu et approuvé)

Fait à ……., le …… 2018